

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'organisme certificateur de la branche du sport (OC Sport), enregistrée sous le n° SIRET 891 115 131 00015, dont le siège social est situé au 88 Rue Marcel Bourdarias, 94140 Alfortville a notamment pour mission de/d' :

- procéder au dépôt des demandes d'enregistrement et/ou de renouvellement de ses certifications au RNCP/RS auprès de France compétences,
- habiliter des organismes de formation à mettre en œuvre les formations et/ ou procéder aux évaluations visant l'obtention de ses certifications,
- s'assurer de la conformité de la mise en œuvre des formations visant l'obtention de ses certifications,
- organiser les jurys pléniers pour la délivrance des parchemins.

Dans ce cadre, l'OC Sport est responsable du traitement des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») que vous lui transmettez directement ou qui lui sont transmises par votre organisme de formation ou par une structure délégataire agissant pour son compte.

ARTICLE 1. DONNEES COLLECTEES

Les Données traitées peuvent inclure plusieurs catégories de données :

- Données d'identification : noms de naissance et d'usage, prénoms, nationalité, coordonnées postales et mail, numéro de téléphone, date de naissance, lieu de naissance ;
- Données sociales : numéro de sécurité sociale, informations relatives à une invalidité ;
- Données professionnelles : CV, diplômes, parcours professionnel, employeur actuel ;
- Données de formation : convention de formation ou contrat d'apprentissage/de professionnalisation, présences, résultats d'évaluation, certificats obtenus ;
- Données de nature disciplinaire ;
- Toute autre Donnée collectée dans le cadre de la réalisation de la formation ou communiquée par les personnes concernées dans le cadre de leur candidature.

Lorsque vous formulez une demande d'aménagement de formation ou d'épreuves, des données sensibles relatives à votre état de santé peuvent être collectées, uniquement avec votre accord préalable.

Ces Données sont récoltées de plusieurs manières, notamment :

- document justificatif tels que des diplômes, pièces d'identité ou des grilles d'évaluation)
- formulaires en ligne relatifs notamment au suivi de cohorte
- fichier excel concernant l'accrochage

Certaines Données sont collectées de manière systématique dans le cadre de procédures légales obligatoires, notamment celles liées à l'accrochage et aux démarches auprès de France Compétences, ainsi que dans le cadre de procédures internes telles que l'habilitation des organismes de formation et l'organisation des jurys pléniers. D'autres Données peuvent être demandées dans le cadre des contrôles réalisés par l'OC Sport, notamment celles relatives à la présence en formation, aux conventions de formation ou aux contrats.

ARTICLE 2. FINALITES ET BASES LEGALES

Conformément à la législation applicable, vos Données sont traitées dans le cadre de finalités définies, spécifiques et légitimes.

Elles sont traitées afin de permettre la mise en œuvre des formations et la délivrance des certifications professionnelles de la branche du sport. Elles sont utilisées notamment pour la vérification des prérequis, l'organisation et le suivi des formations et évaluations, l'édition des parchemins, l'accrochage des certifications ainsi que les démarches d'enregistrement ou de renouvellement des certifications au RNCP ou au RS auprès de France Compétences.

Ces traitements ont pour finalité de permettre à l'OC Sport de se conformer à ses obligations légales et d'exécuter ses missions en tant qu'organisme certificateur. Certaines de vos Données sont également susceptibles d'être traitées, le cas échéant, avec votre accord préalable lorsque ce dernier est requis.

La gestion de certaines certifications peut être déléguée à des structures porteuses de projet. Dans ce cas, les Données sont collectées par ces structures puis transmises à l'OC Sport pour les besoins de l'exécution de ses missions. Les Données peuvent être consultées par les salariés habilités de l'OC Sport ainsi que par les partenaires sociaux intervenant en qualité de membres des jurys pléniers. Dans le cadre du suivi de cohorte, l'OC Sport a recours au prestataire Cérés pour la collecte et le traitement des Données nécessaires à la production des éléments demandés par France Compétences lors des démarches d'enregistrement et/ou de renouvellement des certifications dans l'un des deux répertoires nationaux. Vos Données peuvent également être transmises aux organismes nationaux compétents dans le cadre de leurs prérogatives de nature légale ou réglementaire, tels que la Caisse des Dépôts et Consignations, France Compétences ou encore l'administration dans le cadre d'un contrôle administratif et financier diligenté sur un organisme de formation partenaire de l'OC Sport, dans le respect de la réglementation applicable. Aucun transfert de données en dehors de l'Union européenne n'est effectué.

Ainsi, les traitements de Données sont nécessaires pour accomplir les principales finalités suivantes :

- Gestion des candidatures et Inscription des candidats à la formation : exécution contractuelle et mesures précontractuelles ;
- Gestion, réalisation et suivi pédagogiques de la formation : exécution contractuelle ;
- Gestion administrative et financière de la formation : exécution contractuelle ;
- Gestion du handicap : exécution contractuelle ;
- Gestion de la mobilité internationale : exécution contractuelle ;
- Réponses aux audits et contrôles : obligation légale ;
- Respect des obligations légales et institutionnelles : obligation légale ;
- Répondre à des demandes de la police ou des autorités judiciaires ou administratives en cas d'inspection, de contrôle ou d'enquête, dans les conditions définies par les dispositions légales applicables : obligation légale ;
- Application des sanctions disciplinaires : exécution contractuelle ;
- Permettre à l'OC Sport de protéger ses droits et d'étayer toute réclamation : Intérêt légitime ;
- Gestion des outils informatiques mis à la disposition des personnes concernées par l'OC sport : exécution contractuelle ;
- Gérer l'activité générale de l'OC Sport : Obligation légale et Intérêt légitime.

ARTICLE 3. CONSERVATION DES DONNEES

Vos données sont conservées pour des durées variables en fonction de la finalité de leur collecte, lesquelles n'excèdent pas dix ans à compter de la fin de votre formation, augmentées de la durée nécessaire à l'exercice ou la défense par l'OC Sport de ses droits. Les documents justificatifs nécessaires à la délibération des jurys pléniers sont conservés pendant 6 mois suivant la date du jury plénier et sont ensuite supprimés par l'OC Sport. Les membres des jurys pléniers ont l'obligation de supprimer ces documents à l'issue du jury plénier.

Une fois passée la période de conservation en base active ou en archivage intermédiaire, le cas échéant, les Données seront, au choix de l'OC Sport, détruites ou anonymisées. Pour rappel, un processus d'anonymisation permet de ne plus rendre identifiée ou identifiable une personne concernée à partir d'un jeu de Données.

L'OC Sport applique des durées de conservation déterminées légalement ou, à défaut de précision légale, à sa discrétion.

ARTICLE 4. DROITS DES PERSONNES CONCERNEES

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, les personnes concernées sont encouragées à connaître et exercer les droits qui leurs sont conférés par la législation applicable. A ce titre, il est rappelé aux personnes concernées que ces derniers bénéficient des droits suivants :

- **Droit d'accès** : ce dernier permet de savoir si les Données sont traitées et d'en obtenir, pour ce dernier, communication dans un format compréhensible.
- **Droit de rectification** : ce dernier permet de contrôler l'exactitude des Données traitées par un responsable de traitement.
- **Droit à l'effacement** : ce dernier permet de demander qu'un responsable de traitement efface les Données que ce dernier a sur lui. En revanche, ce droit n'est pas absolu et le responsable de traitement peut s'y opposer notamment lorsque le traitement repose sur une base légale différente du consentement.
- **Droit à la limitation du traitement** : ce dernier s'applique lorsque l'exactitude des Données traitées s'avère incorrecte, que le responsable de traitement n'a plus besoin des Données car la finalité est atteinte ou bien que le traitement est illicite et que la personne concernée souhaite le limiter plutôt que de s'y opposer.

- **Droit d'opposition** : ce dernier permet de s'opposer à un traitement effectué par le responsable de traitement. Néanmoins, ce droit n'est pas absolu et le responsable de traitement peut s'y opposer notamment lorsque le traitement repose sur une base légale différente du consentement.
- **Droit à la portabilité** : ce dernier permet d'obtenir ses Données et de les réutiliser pour d'autres services.
- **Droit au retrait du consentement** : ce dernier ne fonctionne que lorsque le traitement est basé sur le consentement. Le consentement peut être retiré à tout moment par la personne concernée, ce dernier ne pouvant reprocher au responsable de traitement l'usage qui a été faite de ses Données entre le moment où il a consenti au traitement et le moment où il a retiré son consentement

Pour exercer ses droits, la personne concernée peut effectuer sa demande à l'adresse : dpo@ocsport.org.

Pour toute autre réclamation, il est également possible de formuler une réclamation auprès de l'autorité de contrôle nationale compétente en matière de protection des données (www.cnil.fr), à l'adresse suivante :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)
7 Place de Fontenoy-Unesco
75007 – Paris – France

ARTICLE 5. MISE A JOUR DE LA POLITIQUE

L'OC Sport se réserve le droit de modifier la présente politique pour l'adapter à toute évolution légale, jurisprudentielle ou organisationnelle. En cas de modification substantielle de la politique, une notification sera adressée aux personnes concernées par courrier électronique.

Les différentes versions successivement applicables sont disponibles auprès du Délégué à la Protection des Données.

La version de la politique en vigueur est quant à elle communiquée à chaque modification aux personnes concernées.

Fait à Alfortville le 5 février 2026